

Conditions Générales de Ventes 2000-2008

1. APPLICATION ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE BLUETRADE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tout produit vendu ou à toute prestation de service fournie par BLUETRADE. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre BLUETRADE et ses clients en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison. Aucune dérogation aux présentes conditions ne pourra être admise sans accord exprès et préalable de BLUETRADE. Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par l'acheteur, dans ses conditions générales d'achats ou dans tout autre document, sera inopposable à BLUETRADE, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance et même en l'absence de protestations par BLUETRADE de ces conditions contraires.

2. COMMANDES ET EXECUTION

Le fait pour toute personne de commander un produit proposé à la vente sur le site Internet de la société BLUETRADE emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente dont l'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande. Toute commande passée auprès de BLUETRADE est ferme et définitive pour le client dès la réception par d'un bon de commande écrit. BLUETRADE se réserve le droit, à compter de la réception de la commande de l'accepter, de rejeter celle-ci ou de faire des réserves. La commande peut être passée par : internet, email, courrier, ou fax.

Un accusé de réception de bon de commande ne constitue pas une acceptation de commande. Seule, la mise en livraison ou la mise à disposition du produit marque l'acceptation de la commande. L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock, de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de BLUETRADE.

Annulation de commande : Aucune annulation totale ou partielle de commande confirmée ne peut être acceptée, sauf accord écrit de notre part. Le consommateur dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Le délai mentionné à l'alinéa précédent court à compter de la réception pour les biens ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services. Toute annulation de commande par l'acheteur devra obligatoirement faire l'objet d'une confirmation écrite avec lettre recommandée AR et devra parvenir à BLUETRADE au mois 48H avant la date prévisionnelle d'expédition.

3. PRIX

Les produits et services sont fournis au prix fixé sur la base du tarif BLUETRADE en vigueur au moment de la réception de la commande chez BLUETRADE. Les prix tarifs s'entendent départ entrepôt, TVA et toutes autres taxes non comprises qui seront facturées en plus. Les frais de port, dont le montant peut être modifié à tout moment et sans préavis, sont à la charge du client. Les prix sont modifiables sans préavis et varient en fonction des remises et ristournes applicables à la date de réception de la commande. Les conditions et taux de ristournes seront communiqués par BLUETRADE au client sur simple demande écrite. Sauf cas contraire les prix sont valables pendant une durée de 5 jours.

4. Compte et délais de paiement

4.1 Ouverture de compte

Tout nouveau client désirant devenir revendeur des produits ou services BLUETRADE devra, préalablement à sa prise de commande, faire une demande d'ouverture de compte revendeur à BLUETRADE puis remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site.

Adresser par courrier un exemplaire daté, signé, paraphé et revêtu du cachet commercial des présentes

conditions générales de vente, un Relevé d'Identité, Bancaire, un extrait K-Bis original, Une copie de la carte d'identité ou du passeport du gérant.

Dès l'approbation de BLUETRADE, le compte client sera ouvert. Les deux premières commandes seront impérativement réglables comptant par virement.

4.2 Délais de paiement

Toute commande est payable au comptant. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou acomptes. Les factures sont payables au siège social de BLUETRADE, de telle manière que cette dernière puisse disposer des sommes dues le jour de l'échéance. Les factures seront payables avant la livraison ou à l'enlèvement par virement, par chèque (uniquement pour les commandes d'un montant inférieur à une somme fixée régulièrement par BLUETRADE) ou par Carte Bleue acceptée ou en contre-remboursement (uniquement pour les commandes d'un montant inférieur à une somme fixée régulièrement par BLUETRADE).

4.3 Retard de paiement

En cas de paiement intervenant après la date d'échéance figurant sur la facture, BLUETRADE exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues. En outre des intérêts de retard au taux conventionnel de 10 % par an seront appliqués faute de paiement, et sans mise en demeure préalable, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans toutefois que ce montant puisse être inférieur à 115 €. Le retard de paiement pourra donner lieu en outre à la suspension des commandes et livraisons en cours et au retrait de toute possibilité de délai de paiement tel que mentionné ci-dessus.

5 CONDITIONS DE LIVRAISON

5.1 Modalités

La livraison prend effet au moment de l'enlèvement des produits par le client au lieu d'entreposage de BLUETRADE ou au moment de l'enlèvement des produits par le transporteur. Le client s'engage à prendre livraison des produits dans les entrepôts de BLUETRADE du lundi au vendredi pendant les heures d'ouverture dans les 3 jours suivant la commande. Un pouvoir rédigé sur papier à en-tête du client et signé par le dirigeant, devra impérativement être remis à BLUETRADE pour l'enlèvement des produits, par la personne procédant à l'enlèvement. Cette dernière devra en outre justifier de son identité. A défaut d'enlèvement dans le délai de 3 jours, BLUETRADE se réserve la possibilité d'annuler la commande des produits.

5.2 Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués par BLUETRADE sont établis en toute bonne foi et sont donnés à titre indicatif. Aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non-respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée de ce fait. En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits commandés, BLUETRADE procédera à la livraison des existants. Sur demande écrite du client, BLUETRADE acceptera d'attendre la disponibilité de la totalité des produits commandés pour livrer le client et éviter ainsi des livraisons partielles, excepté dans les cas de commandes de produits spécifiques. La livraison partielle ne pourra cependant pas être différée de plus de 45 jours.

5.3 Transfert des risques

Le transfert des risques intervient à la date de livraison telle que définie au point 5.1. En conséquence, les produits voyagent aux risques et périls exclusifs du destinataire.

5.4 Frais de transport

Les frais de transport sont définis dans un barème distinct qui sera communiqué par BLUETRADE à tout client qui en fera la demande écrite.

5.5 Réception des produits

Le client est tenu de vérifier l'état de l'emballage, le nombre et le contenu des colis, ainsi que l'état des produits lors de la livraison. En conséquence, toute

anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, emballage endommagé, produits cassés) devra être constatée par le client sous la forme de réserves manuscrites claires, précises et complètes sur le bon de livraison/transport, et ce en présence du transporteur, le transporteur et le client dateront et signeront les réserves émises. En cas de refus de signer les réserves de la part du transporteur, le client devra aussi le stipuler par écrit sur le bon de livraison. En outre, et conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce, le client devra parallèlement à l'émission de réserves confirmer l'anomalie en adressant un courrier recommandé avec avis de réception au transporteur dans les trois jours suivants la livraison dans le but de confirmer lesdites réclamations. La copie de ce courrier, ainsi que celle du bon de livraison comportant les réserves devront parvenir par courrier à la société BLUETRADE dans le délai de 5 jours suivant la livraison. Il est rappelé au client qu'à défaut de suivre scrupuleusement cette procédure ainsi que de respecter les délais, toute demande d'ouverture de dossier litige sera irrévocablement rejetée, de sorte qu'aucun recours ne sera plus admis à l'encontre de la société BLUETRADE. Par ailleurs, le refus des produits à la livraison par le client pourra être considéré comme abusif si ce client ne peut justifier la réalité des anomalies invoquées sur son bon de livraison (bl) et sur son bon de transport. En cas de refus abusif des produits, BLUETRADE pourra réclamer au client une indemnité forfaitaire de 46 €. BLUETRADE se réserve le droit de facturer les preuves de livraison, aux clients qui en font la demande.

5.6 Livraison directe à un "client final" (service de Dropshipment)

Dans le cadre de ce service, le client mandate BLUETRADE afin qu'elle livre à son propre client ("client final"), au nom et pour le compte du client, les produits commandés. Le bon de commande établi par le client devra préciser les coordonnées du client final. Ce service n'est fourni que dans l'hypothèse où le client final peut réceptionner les produits aux jours et heures ouvrables. Le coût de ce service, dû en sus des frais de transport, est défini dans un barème distinct communiqué par BLUETRADE à tout client qui en fait la demande par écrit. BLUETRADE ne pourra être tenue pour responsable de la non-conformité de la livraison à la commande passée par le client final, si cette livraison est conforme à la commande passée par le client auprès de BLUETRADE.

6. CONDITIONS DE GARANTIE

BLUETRADE rappelle qu'elle est, en sa qualité de grossiste, l'intermédiaire entre le constructeur et le client, et qu'en conséquence, BLUETRADE ne fournit aucune garantie contractuelle quant aux produits, hormis la garantie légale prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil. En conséquence, les produits vendus par BLUETRADE sont garantis dans les conditions déterminées par le fabricant qui n'engage que celui-ci. Elles seront communiquées à tout client qui en fait la demande écrite. Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser immédiatement le service assistance, par tous moyens écrits, des désordres allégués. BLUETRADE ne sera tenue à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de chance, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées. En cas de disparition d'un constructeur ou éditeur (pour cessation d'activité, dissolution, procédure collective), BLUETRADE n'assumera aucune responsabilité en matière de garantie sur les produits de ce constructeur ou éditeur qu'elle aura commercialisé auprès de ses clients. En tout état de cause, BLUETRADE rappelle que le fait d'actionner la garantie ne doit en aucun cas être un motif de non paiement de la facture correspondante, laquelle sera payée à l'échéance indiquée

7. RETOUR DES PRODUITS

7.1 Demandes de retour

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord express et préalable de BLUE TRADE qui devra être informée de la demande de retour du client dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter de la livraison. Cette réclamation devra être faite sur le site web support.bluetrade.eu en mentionnant:

- le code client,
- le numéro du bon de livraison ou de la facture,
- la référence du produit et la quantité,
- le motif exact de la demande,
- l'état du produit et le numéro de série du produit,
- un numéro de retour accordé par le service assistance de BLUE TRADE, lequel figurera en évidence à l'extérieur du colis retourné.
- la photocopie du bon de livraison ou l'imprimé "demande de retour".

Dès réception de la demande de retour formulée par le client, BLUE TRADE donnera son accord pour le retour du produit ou motivera son refus de reprise de ce produit.

7.2 Conséquences du retour

7.2.1 Retours acceptés

Aucun retour ne sera accepté après un délai de 8 jours à compter de la date de l'accord exprès et préalable de BLUE TRADE. Les retours acceptés par BLUE TRADE donneront lieu à l'établissement d'un avoir, dont le montant sera égal au tarif BLUE TRADE HT en vigueur au jour de la réception par BLUE TRADE des produits retournés, et dans la limite du montant initialement facturé. Excepté dans les cas de retour de produits pour défauts de matière ou de fabrication, aucun avoir ne sera émis en cas de retour de produits, dont les emballages auront été ouverts ou de produits qui auront été installés ou testés. Les frais et risques du retour seront à la charge du client (BLUE TRADE conseille au client de souscrire une assurance couvrant les risques inhérents au transport), sauf en cas de retour exclusivement imputables à BLUE TRADE. Dans ce dernier cas, BLUE TRADE mandatera un transporteur pour organiser le retour du produit. Le client devra alors remettre le produit au transporteur, exiger et conserver la preuve de remise des produits à ce transporteur. BLUE TRADE rappelle que le client qui ne serait pas en mesure de produire cette preuve de remise au transporteur serait réputé être toujours en possession des produits en cause, lesquels devront être intégralement payés à BLUE TRADE. Tout retour accepté justifié par des motifs imputables au client donnera lieu à la facturation au client de frais administratifs de gestion de 39 €.

7.2.2 Retours non acceptés

Lorsque des produits auront été retournés sans accord exprès et préalable de BLUE TRADE, ils seront systématiquement refusés et renvoyés à l'expéditeur à ses frais. Dans cette hypothèse, la facture correspondante sera bien entendu payée à l'échéance. Les risques portant sur des produits retournés sans accord exprès et préalable de BLUE TRADE seront à la charge du client. Le présent article 7.2.2 sera applicable dans les hypothèses de retours effectués hors délai ou de retours de produits dont les emballages auront été ouverts ou de produits installés ou testés (cf. Article 7.2.1).

8. OBLIGATIONS DU CLIENT - DROITS INCORPORELS

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants droit. En conséquence, le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres

produits vendus, par quelque système que ce soit. Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales. Il est plus généralement rappelé que conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, les logiciels et autres produits vendus sont destinés exclusivement à l'usage privé dans le cadre dit "du cercle de famille" et que tout contrevenant s'expose aux sanctions civiles et pénales prévues en matière de contrefaçon. De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle de ces logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce, notwithstanding l'engagement de poursuites. BLUE TRADE se réserve le droit, pour la vente de certains produits impliquant un traitement fiscal dérogatoire, d'exiger la production de toutes pièces de nature à justifier une telle dérogation. Le client sera seul responsable de la validité et de l'authenticité des pièces communiquées

9. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations collectées par BLUE TRADE lors de toute commande de l'Acheteur sont nécessaires pour la gestion de sa commande par BLUE TRADE et ses partenaires commerciaux. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression aux données le concernant auprès de BLUE TRADE. Par l'intermédiaire de BLUE TRADE, l'Acheteur peut être amené à recevoir des propositions commerciales d'autres organismes ou entreprises, ou être informé des offres de BLUE TRADE. Si l'Acheteur ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer BLUE TRADE par email contact@bluetrade.fr

10. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La société BLUE TRADE se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'à paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement intégral du prix des produits en principal et intérêts, BLUE TRADE pourra, à tout moment, reprendre les produits chez le client. BLUE TRADE pourra également reprendre la marchandise non payée entre les mains des sous-acquéreurs ou en exiger le paiement direct de la part de ceux-ci. Ne constitue pas un paiement au sens du présent article la remise d'un titre créant une obligation de payer, traite ou autre. Jusqu'à complet paiement du prix, le client ne pourra pas donner les produits en gage, ni les échanger, ni les transférer en propriété à titre de garantie. La présente clause de réserve de propriété ne faisant pas obstacle dès la livraison des produits au transfert des risques au client, conformément à l'article 5.3 ci dessus, le client s'engage à apporter tous ses soins à la garde et à la conservation des produits et à souscrire toute assurance utile. Les produits livrés non encore intégralement payés devront être individualisés et ne pas être mélangés avec d'autres produits. L'ouverture d'une procédure collective au profit du client ne peut faire échec à la revendication des marchandises par la société BLUE TRADE. L'acheteur s'engage, dans ce cas, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans les stocks et dont BLUE TRADE revendique la propriété. A défaut, BLUE TRADE aura la faculté de faire constater l'inventaire par huissier, aux frais du client. En cas de paiement partiel, celui-ci s'imputera d'abord sur les intérêts de retard, et les créances les moins anciennes. BLUE TRADE entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, BLUE TRADE se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente, par hypothèse évolutives.

11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

De façon expresse, il est donné attribution de juridiction aux Tribunaux compétents de NANTERRE en France

pour toute contestation pouvant surgir entre les parties, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, avec application de la loi française.

12. ANALYSE DES COMMANDES (DETECTION DE LA FRAUDE)

« Les informations en rapport avec votre commande font l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable est FIA-NET S.A. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude à la carte bancaire. FIA-NET S.A. et le marchand chez qui vous effectuez votre achat sont les destinataires des données en rapport avec votre commande. La non-transmission des données en rapport avec votre commande empêche la réalisation et l'analyse de votre transaction.

La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec votre commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en ouvre par FIA-NET S.A. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de votre identité, à FIA-NET - Service Informatique et Libertés - Traitements n°773061 et n°1080905 - 15 rue du Faubourg Montmartre, 75009 PARIS ».

13. OPERATION « Site Evalué – Site Premium (logo FIA-NET) »

« Votre achat sur Bluetrade vous offre la possibilité de participer à l'opération « site évalué - site premium » organisée par FIA-NET S.A. A travers deux questionnaires de satisfaction dont l'objet est de mesurer la qualité de service qui vous a été apportée tout au long de votre acte d'achat, vous pourrez nous faire part de votre expérience personnelle et la faire partager à la communauté des internautes sur le site FIA-NET. Ces questionnaires sont susceptibles de vous être envoyés par FIA-NET ou par parBluetrade courrier électronique ou via l'apparition d'une pop-up faisant suite à votre achat.

Les informations récoltées au sein de ces deux questionnaires font l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable est FIA-NET S.A.

Des réponses partielles ou une absence de réponse à l'un ou aux deux questionnaires de satisfaction sont sans incidence sur le déroulement de votre commande et son traitement.

FIA-NET S.A. et Bluetrade sont les destinataires des données nominatives récoltées au sein de ces questionnaires de satisfaction.

Les données non nominatives seront exploitées par FIA-NET conformément à la réglementation en vigueur et notamment à celle ayant trait à la protection des données personnelles.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de votre identité, à:

FIA-NET Service Informatique et Libertés
Traitement N° 896150
15 rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS.
Cachet de la société

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »